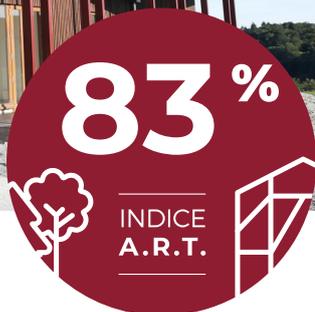


L'analyse des retombées territoriales - A.R.T. de la halle commerciale de Saint-Just le Martel



Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : A.R.T.

L'indice A.R.T. correspond au pourcentage de la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie de votre territoire.

Pour 100 € investis dans le lot bois de votre projet, 83 € ont été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

DONNÉES PROJET

Maître d'ouvrage Commune de Saint-Just le Martel (87)

Typologie du bâtiment Halle commerciale

Année de construction 2018

Budget total du projet 583 K €

Surface totale 327 m²

Mode constructif Ossature bois

Produits en bois massif

- Ossature et charpente (Douglas et Epicea)
- Dardage (Douglas)
- Menuiseries (Pin Sylvestre)

ACTEURS DU PROJET

Architecte Atelier 4 Lim (87)

Scierie Scierie des Combrailles (64)

Constructeur bois Guillaumie SARL (87)

Accompagnement

Communes forestières Limousin Périgord

Fibois Nouvelle Aquitaine



D'OÙ VIENNENT CES BOIS ?

25 m³

DE BOIS
MIS EN ŒUVRE
SUR CE PROJET

25 m³ de bois local*

0 m³ de bois français

0 m³ de bois étranger



7 m³ DE BOIS
CERTIFIÉ BTMC



D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

3

ENTREPRISES
MOBILISÉES POUR LE
LOT BOIS DE CE PROJET

2 locales*

1 françaises

0 étrangère

2 ENTREPRISES
CERTIFIÉES BTMC

* Territoire français dans un rayon de 80 km autour du projet.

« La commune de Saint-Just-le-Martel, en deuxième couronne de Limoges Métropole, était dépourvue d'un véritable centre bourg et en déficit de services du fait de sa proximité de la ville de Limoges. Toutes les initiatives privées ayant échouées, la municipalité a décidé de porter un projet de nouvelle place. Avec une volonté affichée de rechercher des bois locaux, [la commune a eu] recours à BTMC, Bois du Territoire Massif Central, [avec la] recherche d'entreprises à certifier et de fournisseurs de bois local. »

Joël Garestier, maire de Saint-Just le Martel

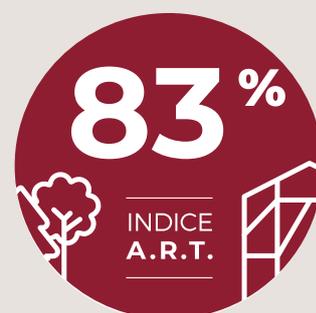
L'analyse A.R.T. est issue d'un modèle élaboré par les Communes forestières dans le cadre du programme 100 constructions publiques en bois local en partenariat avec la société BIOM Work.



LES RETOMBÉES DE VOTRE PROJET



617K €
INVESTIS pour ce projet



97K €
INVESTIS



pour la conception bois et la mise en œuvre des produits bois, soit **16%** de l'investissement total.

80K €
DIRECTEMENT INJECTÉS
dans l'économie du territoire.

Si ce projet avait été réalisé avec du bois étranger et mis en œuvre par des entreprises françaises seulement

30K € auraient été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

0.5 EMPLOIS

de la filière forêt bois créés ou maintenus sur le territoire* pendant 1 an.



49 t

DE CO₂ stockées et évitées, soit l'émission carbone annuelle de 7 de vos concitoyens.



0,7 ha

**DE FORÊTS
LOCALES/FRANÇAISES**

gérées durablement pendant 80 ans.



Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

Union régionale des collectivités forestières de Nouvelle Aquitaine
32 rue Gambetta 64400 OLORON-SAINTE-MARIE
05 59 39 06 65
nouvelleaquitaine@communesforestieres.org



Réalisé avec le soutien de :



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
Commissariat du Massif central